

Le 30 octobre 2018

Communiqué de presse

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris lance une étude nationale pour évaluer l'efficacité de la cigarette électronique, avec ou sans nicotine, comme aide au sevrage tabagique, en comparaison à un médicament

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris lance l'étude ECSMOKE afin d'évaluer et comparer l'efficacité des cigarettes électroniques par rapport à un médicament, la varénicline, dans l'arrêt du tabac. Cette étude randomisée, nationale, multicentrique est financée par les autorités de santé (PHRC 2015). L'objectif est d'inclure dans l'étude un minimum de 650 personnes fumant au moins 10 cigarettes par jour, âgées de 18 à 70 ans et souhaitant arrêter de fumer. Elles pourront se rendre dans un des 11 centres hospitaliers ou dans le dispensaire partenaires répartis dans 12 villes en France - Angers, Caen, Clamart, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Lille, Lyon, Nancy, Nîmes, Paris, Poitiers, Villejuif. Les participants seront suivis durant 6 mois après l'arrêt du tabac. Les résultats de cette première étude en double aveugle sont attendus environ quatre ans après le démarrage des inclusions. Ils pourraient aider à déterminer si la cigarette électronique peut figurer parmi les dispositifs approuvés comme aide au sevrage tabagique.



[VIDEO] [Etude ECSMOKE : les explications du Dr Ivan Berlin, de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière AP-HP, centre coordinateur de l'étude](#)

En France, on estime à environ 1,7 million le nombre d'utilisateurs quotidiens de produits du vapotage (cigarette électronique – données 2016) mais les connaissances exactes et détaillées concernant l'efficacité de ces produits et le risque associé à leur utilisation manquent afin de proposer la cigarette électronique comme aide au sevrage tabagique. L'objectif de l'étude ECSMOKE, promue par l'AP-HP, est de répondre à cette question.

Des médecins spécialisés dans le sevrage tabagique de 12 consultations de tabacologie de plusieurs hôpitaux à Angers, Caen, Clamart, Clermont-Ferrand,

La Rochelle, Lille, Lyon, Nancy, Nîmes, Paris, Poitiers et Villejuif prendront en charge chaque fumeur participant à l'étude pendant six mois en leur fournissant :

- une cigarette électronique personnelle à puissance réglable et des liquides spécifiques saveur tabac blond (soit avec 12 mg/ml nicotine, soit sans nicotine)
- des comprimés de varénicline, médicament actif d'aide à l'arrêt du tabac, ou sa version placebo.

Les traitements seront mis à disposition gratuitement et la prise en charge inclura également des conseils d'aide à l'arrêt.

Les participants seront répartis (tirage au sort en double-aveugle) dans trois groupes :

- groupe placebo : comprimés placebo + liquides sans nicotine
- groupe nicotine : comprimés placebo + liquides avec nicotine (12 mg/ml)
- groupe varénicline : comprimés de varénicline + liquides sans nicotine

L'arrêt du tabac devra survenir dans les 7 à 15 jours suivant le démarrage de l'étude pour le participant, Une consultation de tabacologie aura lieu avant le démarrage du traitement puis six visites seront programmées.

L'évaluation du sevrage tabagique se fera à travers des examens cliniques, biologiques et par des questionnaires. Les participants qui seraient amenés à rechuter feront toujours partie de l'étude et seront suivis de la même manière.

Le critère principal de jugement est le taux d'abstinence tabagique continu au cours des quatre dernières semaines d'une période de traitement de trois mois.

Les résultats de l'étude amélioreront également l'état des connaissances sur les éventuels risques associés, notamment chez les plus de 45 ans, âge à partir duquel la majorité des fumeurs a déjà un trouble de santé lié à son tabagisme.

Les fumeurs intéressés pour participer à l'étude peuvent contacter le centre coordinateur par téléphone : 0622938609 et/ou retrouver toutes les informations sur www.aphp.fr

Ils peuvent aussi s'adresser directement à la consultation la plus proche de chez eux (attention : l'étude nécessitera des RDV sur place) :

Liste des centres recruteurs :

- à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
 - Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris (centre coordinateur)
 - Hôpital Paul-Brousse, Villejuif

- Hôpital Antoine-Béclère, Clamart

- Centre hospitalier Laborit (CHL), Poitiers
- CHU de Caen
- Hôpital Saint Joseph Saint Luc, Lyon
- Dispensaire Emile Roux, Clermont Ferrand
- Hôpital Saint Louis, CH, La Rochelle
- CHU de Nîmes
- CHU d'Angers
- Hôpital Calmette, CHRU de Lille
- Hôpital de Brabois, CHU de Nancy

Moi(s) sans Tabac 2018 : les équipes de l'AP-HP mobilisées

Les équipes de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris se mobilisent pour le Moi(s) Sans Tabac 2018. Tout au long du mois de novembre, plusieurs actions sont organisées dans ses hôpitaux, pour ses patients, ses professionnels et le grand public. [Consulter le programme](#)

En Ile-de-France, l'AP-HP, avec ses 28 consultations de tabacologie dans 22 de ses 39 hôpitaux, propose des prises en charge de prévention et de traitement du tabagisme. Elles sont accessibles à tous, adultes, jeunes, femmes enceintes, présentant ou non des pathologies associées, qu'il s'agisse de patients externes ou hospitalisés. [En savoir plus](#)

À propos de l'AP-HP : *L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire, acteur majeur de la recherche clinique en France et en Europe mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 10 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Île-de-France : 95 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>*



Contact presse :

Service de presse de l'AP-HP : Juliette Hardy & Marine Leroy - 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr